

LE COTENTIN : UNE RÉUNION POUR INFORMER LES ASSISTANTS MATERNELS ET LES PARENTS-EMPLOYEURS

Jeudi 28 avril, Véronique MARTIN-MORVAN, Conseillère déléguée à la Proximité, Edouard MABIRE, Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles et David LEGOUET, Maire de Barneville-Carteret étaient présents au Pôle Nautique de Carteret pour participer à la réunion d'information des RPE du Cotentin et de la Hague afin d'informer les assistants maternels ainsi que les parents-employeurs sur la mensualisation et les congés payés.

Le contexte

Le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistants Maternels) est un lieu neutre et gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les professionnels de l'accueil individuel d'enfants, les parents et leurs enfants.

C'est aussi un espace de référence pour s'informer sur les modes d'accueil présents sur le territoire y compris la garde d'enfants à domicile. Par son accompagnement, il contribue à faciliter la relation employeur/salarié dans le but d'améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant. Il délivre une information générale en matière de droit du travail. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur, les informe sur les droits et obligations qui en découlent (contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Pour diffuser l'information, il s'appuie sur l'organisation de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents.

Le RPE apporte aussi aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

« À l'échelle du territoire, qui ne regroupe pas moins de 129 communes, l'Agglomération du Cotentin a un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement de la petite enfance. Bien que cela ne relève pas de ses compétences, le Cotentin s'emploie à favoriser le développement et la pérennisation du métier d'assistant maternel. C'est en ce sens que nous félicitons le

regroupement des RPE du Cotentin et que nous soutenons son action afin d'harmoniser le message auprès de l'ensemble des habitants et des professionnels du territoire » précise Véronique MARTIN-MORVAN, conseillère déléguée à la proximité.

Les RPE du Cotentin

Sur l'ensemble du territoire du Cotentin, les Relais Petite Enfance se sont associés afin de proposer des réunions d'information sur la nouvelle convention collective des assistants maternels, applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.

Actuellement, Le Cotentin compte 14 RPE :

- 5 RPE sur Cherbourg en Cotentin
- 1 RPE sur le territoire de La Hague
- 8 RPE sur les territoires de proximité de l'agglomération du Cotentin : Côte des Isles - Les Pieux - Douve et Divette - Montebourg - Val de Saire - Saint-Pierre-Eglise – Vallée de L'Ouve - Cœur Cotentin.

Des réunions d'information à destination des assistants maternels et des parents-employeurs

Au mois de mars, 3 réunions ont eu lieu pour présenter le nouveau cadre législatif. Pour l'occasion, 12 responsables des RPE du Cotentin se sont mobilisés (Côte des Isles - Les Pieux - Douve et Divette - Montebourg - Val de Saire - Saint-Pierre-Eglise – Vallée de L'Ouve – La Hague – Cœur du Cotentin). Plus de 130 personnes ont participé à ces réunions qui se sont déroulées à Quettehou, L'Étang-Bertrand et Les Pieux et qui ont permis de répondre aux nombreuses questions que se posaient les parents et les professionnels.

Cette semaine, 3 nouvelles réunions avaient lieu. Plus spécifiques, elles abordaient la mensualisation et les congés payés. Les quelques 230 personnes inscrites ont ainsi pu poser leurs questions sur ce sujet important de la rémunération, qu'elles soient professionnelles ou parents-employeurs. Des réunions qui ont eu lieu à Yvetot-Bocage, Martinvast puis Carteret, afin d'informer les habitants du Cotentin sur une large partie du territoire.

Ce travail de coopération des Relais Petite Enfance a pour intérêt d'apporter une cohérence dans les informations transmises. Des rencontres qui ont permis de proposer une information collective aux assistants maternels et aux parents des différents territoires et de privilégier un temps d'échanges entre professionnels et employeurs des différents secteurs.

« Il est essentiel que les parents puissent compter sur un réseau de professionnels qualifiés couvrant tout le territoire du Cotentin. Nous souhaitons vraiment les accompagner afin de faciliter leurs interactions mais aussi pour que l'offre présente dans le Cotentin puisse se développer et rencontrer la forte demande des parents, car on le sait, c'est un enjeu important au quotidien pour les familles » ajoute Edouard MABIRE, Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles.

Assistant Maternel, un métier essentiel

Le territoire manque de professionnels de l'accueil individuel, alors que de nombreux parents recherchent un mode d'accueil pour leurs enfants afin de pouvoir envisager sereinement leur vie professionnelle.

Une profession qui peine à recruter alors que le métier s'organise et se professionnalise, offrant ainsi de meilleures conditions de travail et davantage de coordination, notamment grâce au travail collectif des RPE du Cotentin. Il permet ainsi aux assistants maternels d'être mieux identifiés par les parents mais aussi d'être accompagnés au quotidien dans leurs démarches. Cette nouvelle convention collective va également dans ce sens, elle contribue à faciliter et encourager le développement de ce métier, essentiel à la vie d'un territoire.

D'autres réunions sont prévues respectivement dans les différents RPE du Cotentin. Retrouvez leur actualité et leurs coordonnées sur <http://www.lecotentin.fr>
<http://monenfant.fr>

Contact :

Pour tout contact, vous trouverez les coordonnées de votre RPE de secteur sur le site du Cotentin.